

La Gazette du Chat Pitre

N°54 – Juillet 2023



Le journal de l'Association pour la Sauvegarde
du Bras du Chapitre et de ses Abords

SOMMAIRE



NATURE

Des gros vers blancs.....	3
L'oiseau au rire moqueur.....	9



ACTIVITES ASBCA

La fête du Bras du Chapitre ..	1-12
Trocs et rallye photo.....	5
La brocante des îles.....	7
L'agenda du 2 ^{ème} semestre.....	12



VIE DE QUARTIER

Du calme.....	2-3
Du sport en eau propre.....	5
Nos chères poules.....	6-7
Courrier des lecteurs.....	8



HISTOIRE

La villa des Ottats.....	4
L'avenue des Platanes.....	8
Auberges et guinguettes.....	10-11



INSOLITES

La passerelle de la Pie.....	11
------------------------------	----



Association pour la Sauvegarde du
Bras du Chapitre et de ses Abords
28, Allée centrale
94000 CRETEIL
Tél: 06.95.72.16.82
Courriel : gazette@asbca.fr
Site : asbca.fr

RETOUR AUX SOURCES

Au moment où la mairie de Paris communique sur la pureté de l'eau de la Seine et de la Marne en vue de l'organisation à venir des Jeux olympiques de Paris, Grand Paris Sud Est Avenir propose une aide aux ménages décidant d'entreprendre des travaux de mise en conformité de leurs installations d'assainissement privatives des eaux usées. Une nécessité pour retrouver une qualité de l'eau qui a fait la réputation, au début du siècle, des eaux de la Marne.

En ces temps-là, en plus d'avoir de l'eau permettant la baignade, les abords de nos rives regorgeaient d'auberges et de guinguettes. On fait le tour du propriétaire avec une escale plus longue à la villa des Ottats. Les week-ends d'été étaient probablement endiablés mais laissaient place à un calme monacal en semaine. On ne parlait pas alors de « zone de calme » mais tous les critères y étaient rassemblés. On y revient progressivement en aménageant des espaces pour piétons, des zones 20 et en installant à demeure des poulaillers dans nos jardins ! Mais la pollution, à défaut d'être dans nos rivières, est désormais dans les œufs de nos poules. Une histoire qu'on vous raconte en détail.

On vous parle également des moments clefs de la vie du quartier : la brocante des îles, la fête du Bras du Chapitre, le rallye photo, les trocs livres et plantes. Vous saurez tout comme si vous y étiez. Très bonne lecture.



LA FÊTE DU BRAS DU CHAPITRE



Dimanche 4 juin, s'est tenue la fête du Bras du Chapitre, organisée comme tous les ans par l'Association pour la Sauvegarde du Bras du Chapitre et de ses Abords (ASBCA), sur la pelouse devant l'USC Canoë Kayak. (suite en page 12)



DU CALME !

Il est une pollution dont on parle peu, mais qui nous affecte tous à des degrés divers : c'est le bruit ! La pollution sonore préoccupe plus de 82% des Français, selon un sondage IFOP. « Le bruit s'est imposé comme la principale nuisance environnementale en Europe » selon l'OMS.

Cette nuisance concerne principalement les milieux urbains, mais les campagnes ne sont pas épargnées par le bruit des véhicules, des avions, ou les nuisances de voisinage (abolements de chiens, tondeuses, tronçonneuses...). Les conséquences néfastes sur la qualité de vie et la santé ont conduit les pouvoirs publics à prendre des mesures pour recenser et combattre les sources de bruit.



Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) a pour but de prévenir les effets du bruit et d'en réduire le niveau dans des zones où existent des infrastructures bruyantes (aéroports, autoroutes, voies ferrées, usines...). Mais, et c'est nouveau, le PPBE vise également à « sanctuariser » les zones où il n'y a pas encore de nuisances sonores. Il s'agit des « zones de calme ».

Mais qu'est-ce qu'une « zone de calme » ?

Le premier critère (et le plus important) est le niveau de bruit : il s'agit d'un critère objectif, facilement appréciable. Le niveau de bruit ne doit pas y être supérieur à 55 dB (soit l'intensité moyenne d'un chant d'oiseau). Cette norme n'est toutefois pas suffisante pour définir une « zone de calme ». En effet, des bruits de faible intensité, mais constants, peuvent être ressentis comme désagréables (bruits de moteurs, musique...) A

l'inverse, d'autres bruits, même plus élevés, peuvent contribuer à la notion de calme (chutes d'eau, chants d'oiseaux...). Le bruit doit donc être apprécié non seulement d'une manière normative, mais également qualitativement.

D'autres éléments participent également au calme d'un lieu : une fréquentation limitée, l'absence d'agitation, une circulation apaisée... L'environnement est aussi un élément à prendre en considération : une « zone de calme » doit être un endroit agréable, reposant, sans pollution visuelle. Un terrain vague, même s'il répond aux critères de silence et d'absence de circulation ne sera pas considéré a priori comme « zone de calme ».

Enfin, la définition ne s'applique qu'aux endroits accessibles à tous et relevant du domaine public. Concrètement, les « zones de calme » en ville sont les espaces verts (parcs, jardins, squares), les promenades le long des cours d'eau et des lacs, et même les cimetières. Par exemple, le cimetière du Père Lachaise est un lieu de promenade et de tranquillité reconnu.

Quel est l'intérêt de préserver des « zones de calme » ?

Les agressions sonores sont sources de stress et d'anxiété, voire d'agressivité, et peuvent générer des pathologies graves. La présence d'endroits calmes et silencieux, même de superficie limitée, permet de limiter les effets néfastes de la vie urbaine et de trouver un peu de repos et de tranquillité.



C'est ainsi que, dans les grandes villes anglaises, ont été créés au 18^{ème} siècle des « squares », cours d'immeubles aménagées et plantées.

Ces espaces ont été développés à Paris sous le second empire par le baron Haussmann. Les « zones de calme » sont par ailleurs essentielles sur le plan écologique pour la protection de la faune en milieu urbain, notamment pour les oiseaux qui y trouvent des espaces de nidification. Elles participent enfin à la végétalisation des villes.



Comment préserver les « zones de calme » ?

Le PPBE impose la prise en compte des « zones de calme » et les collectivités territoriales ont une

large marge de manœuvre pour gérer ces espaces. Elles limitent toutefois le plus souvent leur attention aux espaces verts existants (parcs, squares...). Les autres espaces, bien qu'identifiés comme calmes et à protéger, ne font la plupart du temps l'objet que de simples restrictions de circulation, comme des « zones 20 km/h », sans autres mesures.

Il serait possible d'envisager des dispositions complémentaires, comme une information du public (signalisation « zone de calme », panneau explicatifs...) ou l'interdiction de la circulation de transit des véhicules motorisés. L'aspect réglementaire est certes important, mais la préservation de ces zones est également l'affaire de tous, promeneurs ou résidents. Le silence et le calme sont des biens communs qu'il faut préserver.



DES GROS VERS BLANCS DANS MON COMPOST

Lorsque le moment est venu d'utiliser mon compost, j'y trouve souvent des vers blancs dodus de 3 à 4 cm, légèrement recourbés, et à l'allure un peu inquiétante.

Je viens d'apprendre qu'il s'agit des larves de la cétoïne dorée, à ne pas confondre avec les larves du hanneton. Elles se nourrissent en effet exclusivement de végétaux morts et en permettant leur décomposition en humus jouent un rôle important dans la fabrication du compost.



La larve de la cétoïne met 2 à 3 ans pour devenir adulte - c'est-à-dire un joli petit scarabée à la carapace verte métallisée et aux reflets dorés. Les cétoïnes adultes sont également utiles : elles aiment « brouter » les étamines des fleurs et transportent ainsi leur pollen.

Bien sûr certains feront remarquer que les cétoïnes affectionnent plus particulièrement les roses qu'elles peuvent manger entièrement...

Mais entre son action favorable pour le recyclage des déchets et pour la pollinisation, et son action destructrice, la balance reste positive. Une grande partie des cétoïnes meurent en juin après la ponte.

Comment distinguer larve de cétoïne et larve de hanneton ?

- Les larves de cétoïne sont blanc grisâtre, celles du hanneton sont blanc jaunâtre
- Les larves de cétoïne ont des pattes plus courtes que la largeur du corps, c'est le contraire pour les larves du hanneton
- La tête de la larve de cétoïne est petite, celle du hanneton est plus grosse





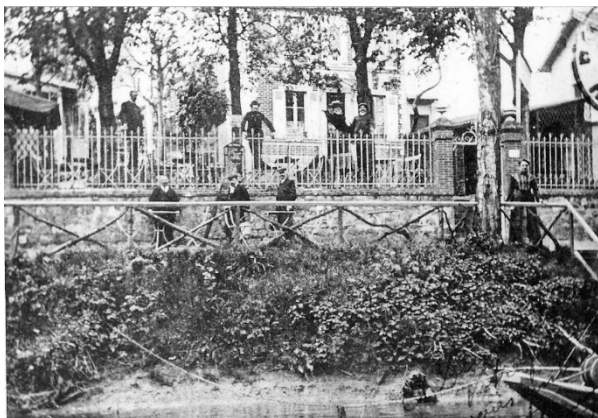
LA VILLA DES OTTATS

Chacun donne à sa promenade quotidienne un nom différent. Certains disent « je vais marcher », d'autres « je vais me promener ». Pour moi cette sortie ressemble plutôt à un pèlerinage avec les rendez-vous de mon enfance. Il y avait « le pont de cuir » après « le pont de bois », « le ranch », « le jardin de Mme Untel », « l'arche de Noël », « la baignade » et pour finir « la villa des Ottats ».

Pourquoi ce nom des Ottats : difficile d'en trouver l'origine exacte. La côte voisine s'appelait « côte des Ottats », peut être une contraction de « hauts tartres » ? Il y avait bien la Rue des Ottats (actuelle Rue Robert Legeay) mais notre villa en est assez loin.

Elle fut construite à la fin du 19^{ème} siècle ou au tout début du 20^{ème}. Au cadastre on ne trouve pas trace de construction sur le secteur des Ancilles en 1891. Un trou de quelques années dans les archives ne permet pas de connaître sa date exacte de construction. On y voit des jardins, des vignes bordant le chemin de halage, marchepied des marchandises. Elle a donc été bâtie en hauteur, hors d'atteinte des inondations, en briques et enduits.

Heureusement une jolie carte postale (sans date) nous la montre faisant office de guinguette sous le nom de « Aux Marronniers » située entre « Le Cochon de Lait » et « Le Petit Venise » avec sa baignade. La rumeur de flonflons des musettes, l'odeur de la friture de Marne, avec peut-être quelques écrevisses, la pétanque pour les plus raisonnables, parviennent encore à nos oreilles.



Depuis, deux guerres sont passées. Mais la villa a su garder son charme des bords de Marne. Elle



s'est recouverte d'un joli crépi rouge. Les deux mascarons de Jupiter et Junon ornent toujours les fenêtres du rez-de-chaussée. Le linteau, décoré dans le style Art Nouveau, est toujours protégé par la petite marquise devant la porte d'entrée. Quelques tilleuls ont remplacé les marronniers sur le côté gauche du jardin en espaliers.

Tout ceci demeure poétique et dans son jus mais cette charmante maison vit sous la menace. Les grands platanes, que l'on aperçoit au premier plan sur la carte postale bien plus minces, sont devenus magnifiques et leurs branches s'étendent presque sur tout le quartier. A la demande des

Services de la voirie, les basses branches ont été taillées à 4 mètres de haut pour permettre le passage des camions poubelles mais les hautes branches menacent les habitations par grand vent.

Il n'est pas question de couper ces arbres vénérables auxquels chaque promeneur est attaché, mais de les « rafraîchir ». Il semblerait que le dernier élagage remonte à 2015 ou 2016. De plus, en cas de tempête, ils seraient moins exposés aux déracinements. Alors quand verrons nous des élagueurs encordés grimper dans les hauteurs de nos arbres centenaires ?



DU SPORT EN EAU PROPRE

Lors d'un conseil de quartier du secteur Centre (Bords de Marne, Val-de-Brie), l'accent a été mis sur la volonté des pouvoirs publics d'améliorer la qualité des cours d'eau dans la perspective, notamment, de l'organisation d'épreuves olympiques en 2024, dans la Marne.

Grand-Paris-Sud-Est-Avenir ayant la compétence assainissement / eaux pluviales a ainsi proposé une aide pour que les particuliers puissent mettre en conformité leurs installations d'assainissement

privatives afin que les eaux usées aillent bien à la station d'épuration, et les eaux pluviales dans les cours d'eau. Il s'agit d'une subvention pouvant aller jusqu'à 4.200€ pour des travaux sur les réseaux d'eau usées.

Il faut d'abord faire diagnostiquer ses installations d'assainissement : vous trouverez sur le site sudestavenir.fr tous les renseignements sur les procédures pour faire réaliser le diagnostic et bénéficier de subventions en cas de travaux.



TROC ET RALLYE PHOTO AU PIED DU SQUARE JULLIEN

Ce 28 mai, le soleil de printemps était enfin là et l'ombre au pied du square Jullien était appréciée des organisateurs de cet après-midi ludique.



Les tables du troc livres bien chargées offraient un choix varié aux lecteurs adultes et enfants tandis que le troc plantes attirait les jardiniers amateurs en quête de végétaux inconnus. Si ces deux activités ont gardé un caractère « intime » avec des échanges éclairés entre lecteurs d'un côté et amoureux des plantes de l'autre, l'ambiance était plus remuante côté rallye photo.

Dès 15h, des enfants accompagnés de leurs parents et de leurs amis sont arrivés en nombre, le sourire jusqu'aux oreilles. Ils se sont sagement rangés en ligne devant la table des inscriptions. 15 équipes comprenant de 2 à 4 participants ont été constituées.

Les épreuves proposées sont toujours étonnantes et drôles. Elles plaisent beaucoup

aux enfants qui se transforment, le temps d'un après-midi, en metteurs en scène, acteurs et bien sûr photographes - tout en respectant des consignes très précises.

Cette année le thème était « Before et After ». Il fallait, par exemple, présenter la photo d'un enfant et celle de ce même enfant devenu adulte, dans une pose identique à celle de la photo ancienne. Le jury s'est régalé avec les propositions des candidats !

Après 1h30 de recherches et de création, 6 équipes ont été récompensées avec des bons cadeaux d'une valeur de 30 € chacun, à valoir chez les commerçants de la rue piétonne (Loulou, Chocolats De Neuville, Le Troll savant, Opale & Sens, Librairie du Village) et aux cinémas du Palais. Trois autres équipes ont reçu un kit pour construire une maison à oiseaux.

Et tous attendent avec impatience la prochaine édition, prévue mi-octobre.





NOS CHÈRES POULES,

Vous êtes arrivées chez nous, peu de temps après le confinement. On pensait ainsi vivre plus sainement : une alimentation contrôlée, de bons soins apportés, notre jardin pour terrain de jeu, de quoi bien vous régaler.



Grâce à vous, nous avons réduit nos déchets, en vous donnant épluchures et restes de repas, en complément d'un peu de blé par-ci, par-là, de graines, etc. Chaque jour nous nous émerveillons. Longuement nous vous regardons piailler, picorer et gambader. Et que dire de vos cadeaux, ces œufs délicieux que vous nous offrez chaque jour !

Mais voilà que l'ARS, l'Agence Régionale de Santé, par un communiqué de presse a annoncé, début avril, que les œufs issus des poulaillers domestiques en Ile-de-France étaient impropres à la consommation !

Que se passe-t-il ?

L'ARS a mené une étude portant sur 25 poulaillers domestiques, dont 14 situés à proximité des principaux incinérateurs de déchets d'Ile-de-France (Ivry-sur-Seine, Issy-Les-Moulineaux, Saint-Ouen).

Les prélèvements ont montré la présence de Polluants Organiques Persistants (POP) supérieure aux normes en vigueur dans 21 sites sur les 25, quel que soit le lieu de prélèvement et pas uniquement aux abords des incinérateurs.

Ces polluants organiques persistants sont des dioxines, furanes et polychlorobiphényles (PCB). Les propriétés communes à ces polluants sont :

- la persistance : ils sont non biodégradables
- la bioaccumulation : ils sont absorbés dans les tissus
- le fait d'être néfaste pour la santé humaine

Voyons plus en détails ce qui dit l'ARS sur son site <https://www.iledefrance.ars.sante.fr> :

“Les dioxines et furanes sont des sous-produits indésirables de la combustion des déchets (incinération des ordures ménagères, brûlage de déchets verts...) et de certains procédés industriels (blanchiment des pâtes à papier par exemple). Leur présence dans l'environnement est donc uniquement liée aux rejets passés ou actuels des incinérateurs et de quelques industries.”

“Les PCB sont des mélanges industriels fabriqués et utilisés en agriculture et dans l'industrie à partir des années 1930 pour leurs propriétés isolantes (transformateurs électriques) et leur stabilité chimique et physique (huiles de coupe, encres, peinture). Leur présence dans l'environnement provient de ces utilisations qui ont commencé à être restreintes aux systèmes clos (transformateurs, condensateurs) au cours des années 1970. La production et l'utilisation des PCB sont interdites en France depuis 1987.” (site de l'ARS)

Malheureusement, ces molécules peu biodégradables, sont présentes dans nos sols malgré les mesures prises ces dernières années pour interdire ou réduire leurs émissions (en France, on estime à 98% la baisse des émissions de dioxines et furanes sur les 20 dernières années d'après le site de l'ADEME, l'Agence pour l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie : <https://www.ademe.fr>).



Les poules, en picorant, ingurgitent ces polluants. Très solubles dans les graisses, elles vont s'accumuler dans les tissus graisseux où elles peuvent persister très longtemps. On les retrouve alors dans les œufs mais aussi dans les aliments tels que les poissons, les crustacés et le lait.

La consommation régulière d'aliments contaminés entraîne une imprégnation progressive de

l'organisme qui peut avoir des effets sur la santé à long terme : dégradation du système immunitaire, altération de la reproduction et développement des propriétés cancérogènes.

Des résultats d'analyse complémentaires devraient être publiés prochainement. En attendant, l'ARS préconise de ne pas consommer les œufs issus des poulaillers des particuliers en Ile-de-France.

Heureusement, en raison d'une faible capacité de transfert vers les tissus végétaux des dioxines, furanes et PCB, les végétaux sont nettement moins contaminés, ce qui nous permet de consommer les fruits et légumes de notre potager sans inquiétude !

Pour rappel, selon le Code de l'environnement

(sous-section 3 : collecte des déchets) et la Circulaire du 18 novembre 2011 (relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts), il est interdit de brûler les déchets verts dans nos jardins.



LA BROCANTE DES ÎLES, UN VIDE-GRENIERS SYMPA MAIS PAS SEULEMENT !

La brocante des îles a fêté cette année son 35^{ème} printemps ! Une édition préparée dès le mois de janvier par une dizaine de membres de l'ASBCA, Association pour la Sauvegarde du Bras du Chapitre et de ses Abords. Le soleil était au rendez-vous en ce dimanche 16 avril, sur les îles Sainte-Catherine et Brise-Pain. Les 290 exposants, levés de bon matin, ont été guidés jusqu'à leur emplacement par une équipe d'une quarantaine de bénévoles. Des agents de la mairie étaient également mobilisés en amont et en aval de l'événement pour assurer la sécurité et le nettoyage du site. Les visiteurs sont venus en nombre chiner et se promener dans une ambiance conviviale.



Les exposants se sont vu offrir par l'ASBCA un verre de sangria dans la matinée - un réconfort bien apprécié quand on est debout depuis 5h du matin ! À l'heure du déjeuner, les food-trucks présents sur le parking du stade ont été pris d'assaut, notamment les gaufres salées et sucrées du nouveau-venu *La Gourmandise Liégeoise*. Chacun est reparti ravi de sa journée : les exposants pour s'être allégés, les visiteurs pour quelques improbables pépites dénichées.

Notre brocante est une belle occasion pour l'ASBCA de rencontrer individuellement les riverains dans la phase de préparation. La majorité d'entre eux nous réservent un accueil bienveillant. Ce rendez-vous annuel leur offre l'opportunité d'inviter famille et amis. C'est un jour de fête avec la brocante côté rue et le repas champêtre côté jardin.

Ces rencontres lors du porte-à-porte permettent de rappeler aux riverains le caractère bénévole de notre démarche et le besoin de soutien notamment par le biais d'une adhésion. Lors de cette édition, de nombreux riverains ont adhéré à l'ASBCA, nouveaux arrivants dans le quartier ou "anciens" qui avaient oublié leur renouvellement. Nous les en remercions très sincèrement et leur donnons rendez-vous l'année prochaine.



COURRIER DES LECTEURS

Ne peut-on faire quelque chose pour que les voitures circulent moins vite sur nos îles ?

C'est un sujet - hélas - récurrent que la Gazette a déjà eu l'occasion d'aborder à plusieurs reprises. Des ralentisseurs sont en place et des panneaux indiquent que l'on est en zone 20. Toutefois, la proposition d'un riverain a été largement plébiscitée sur WhatsApp par plusieurs habitants des îles. Il propose de peindre au sol, à l'entrée des îles, le panneau de la zone 20 (cf image). Cette fois, les automobilistes ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas. Qu'en disent nos élus bien aimés ?



Il semblerait que le compostage soit obligatoire désormais. Avez-vous des informations à ce sujet ?

En effet, la loi anti-gaspi obligera, à partir du 1^{er} janvier 2024, les particuliers à composter

leurs déchets ménagés, qu'ils vivent en maison ou en appartement. Les collectivités locales sont invitées à mettre à disposition des bornes de compostage de quartier. On vous en dira plus dans quelques temps.



L'AVENUE DES PLATANES

Cette avenue, en fait une impasse, se trouve sur l'île Sainte-Catherine à la sortie de la passerelle des Uzelles dans le prolongement de l'avenue de la Ferme.

Cette rue porte le nom de l'arbre le plus emblématique du quartier. En effet, comme indiqué dans la gazette n°34 de juin 2016, le platane est devenu un arbre très à la mode à partir du 19^{ème} siècle sous l'impulsion de Napoléon 1^{er} dans le cadre de ses campagnes militaires. Il a été planté en alignements sur les premières artères loties des îles (allée de la Ferme jusqu'au domaine Sainte-Catherine, allée des Uzelles et allée des Platanes) et le long du bras du Chapitre. Certains arbres,



ayant pas loin de 150 ans, sont impressionnants par la circonférence de leur tronc et pourraient être qualifiés de remarquables.

Au moment du lotissement de l'île Sainte-Catherine, c'est tout naturellement que l'impasse, créée au début du 20^{ème} siècle, prend le nom d'Allée des Platanes. Cela fait très « villégiature » à l'époque et colle avec le cadre bucolique des lieux.

L'allée deviendra Avenue lors du passage de la voirie en gestion à la municipalité, comme toutes les rues de l'île Sainte-Catherine.





L'OISEAU AU RIRE... MOQUEUR !

Méfiant, farouche... L'oiseau n'est pas facile à observer bien que remarquable par son plumage exotique. Qu'il est joli avec sa tunique vert olive, sa calotte rouge altière, son ventre gris, ses bouts d'ailes zébrées et ses deux grands yeux exorbités cernés de noir ! Un portrait un peu clownesque mais qui inspira un certain Woody Woodpecker...



Sa particularité ? Il s'agrippe solidement au tronc des arbres à l'aide de ses pattes robustes munies de griffes pointues qui lui permettent de grimper verticalement et s'y maintenir pour taper fermement sur le bois. Quel plaisir de l'entendre lorsqu'il tambourine avec son bec puissant le tronc des arbres à la recherche de nourriture ! Au rythme effréné de 12 000 frappes par jour, c'est un vrai marteau-piqueur !

Mais comment résister à ces coups de butoirs violents et répétés, sans jamais perdre la tête et ne pas subir des traumatismes crâniens ? C'est grâce à un os spongieux, fait de minuscules poches d'air, amortissant les ondes de chocs qui protège son cerveau. La présence de ce « revêtement » aurait même servi pour la conception des casques de moto ou d'airbags !

Avec sa grande langue de 10 cm, enduite de salive collante, il engluie ses proies qui vivent dans les cavités et les capture ainsi sous l'écorce. La morphologie de son bec de fer lui permet aussi de fouiller le sol, de picorer afin de trouver son pêché mignon : des

fourmis... mais il ne dédaigne pas les insectes, larves, graines et baies en tous genres.

Le cri du pivert ou pic vert est reconnaissable, très sonore, strident, semblable à un petit ricanement qu'il répète plusieurs fois pour appeler ses congénères : « Kiak, kiak, kiak ». Il picasse ou il



peupleute ? Les deux ! Surtout quand il veut attirer une partenaire potentielle pour creuser un trou qui servira de nid plusieurs années. La femelle y pondra 5 à 7 oeufs couvés alternativement avec le mâle ! Le couple nourrira et soignera les petits jusqu'à ce qu'ils quittent le nid au bout d'une vingtaine de jours.

L'espérance de vie de ce piciforme est de 7 ans car il a peu de prédateurs si ce n'est la martre ou la fouine, qui pillent son nid caché au creux d'un tronc, pour se nourrir de ses oeufs ou de ses poussins. Mais la plus grande menace qui pèse sur cet oiseau protégé est la déforestation. Il pâtit de la raréfaction du vieux bois et de l'usage intensif des produits phytosanitaires.

Le résultat des différentes études sur le déclin de l'avifaune souligne le besoin urgent de transformer notre façon d'habiter le monde pour que les populations d'oiseaux aient une chance de rétablissement...



Woodpecker 



DES AUBERGES ET DES GUINGUETTES À FOISON !

Le croiriez-vous, au début du 20^{ème} siècle dans le petit village de Créteil, la liste des guinguettes au bord de l'eau était fort longue... longue comme le bras (du Chapitre) !



On en comptait une bonne quinzaine en remontant le Bras du Chapitre depuis le célèbre « Arche de Noël » (et non Noé, car Noël était le nom du propriétaire). Le « Guinguet », petit vin blanc sec des coteaux de la Marne, y était servi abondamment et accompagnait frites et fritures de goujons, comme dans toutes les autres guinguettes. Puis on enjambait le Morbras par une petite passerelle pour atteindre « Le Chalet de ma Tante ». Un peu plus haut, à mi-côte de la rue du Barrage, la « Maison Xavier Wolf » permettait de reprendre son souffle... et un verre de Guinguet, avant de grimper dans le tramway.

Mais on continuait la promenade le long de la rivière pour rejoindre le pont Noël, la baignade du « Petit Trouville », les cabines de bain et les fritures d'ablettes du « Pélican ». Encore quelques mètres et on arrivait aux pontons et aux tables du « Petit Venise » qui abrita l'escapade d'Albertine Sarrazin en 1956. Un peu plus loin on trouvait « Le Coin Nadeau » et, au bas de la rue Monfray, au numéro 26 du chemin du bras du Chapitre, la guinguette « Aux Marronniers », actuelle Villa des Ottats. Puis, face au Bras de la Guyère, de chaque côté d'une petite venelle, se renvoyaient la balle et les clients, « Le Sergent Bobillot » et « Le Petit Cochon de Lait » (avant dernière auberge à rendre son tablier, en 1998). Mais, jusqu'aux années 50, les promeneurs pouvaient ensuite s'arrêter à la « Laiterie de la Prairie », en bas de la rue du Moulin, et boire à la tasse un verre de lait pour quelques sous.

Au bout de la rue de la Prairie, au croisement de

la rue Saint-Maur, actuelle avenue de Verdun, deux grandes auberges encadraient l'entrée du Pont de Créteil, « Au Bras du Chapitre » et « Au Caveau de mon Oncle ». Le Quai de Halage n'était pas en reste qui alignait encore à l'époque 4 auberges « À Mon Rêve », « Au Beau Rivage » « Les Acacias » et « Aux Quatre Marronniers »...

Enfin, n'oublions pas les restaurants et guinguettes de nos îles, que vient de rejoindre, au pont de Créteil, « Plaisir du Portugal ». Au cœur de l'île Brise-Pain, on retrouve le superbe « Domaine Sainte-Catherine », unique survivant de la belle époque des guinguettes de Créteil. Sur l'île de la Guyère, face au « Petit Cochon de lait » on atteignait « Le Petit Coucou » avec un passeur en barque. Et, tout au bout de l'île Sainte-Catherine, dans l'ancienne île des Peupliers se trouvait « La Niche du Chat », immortalisée durant l'inondation centennale par un cliché de Cl. Lespagnol, le talentueux photographe cristolien. Par miracle, notre Chat-Pitre était sorti de la « Niche du Chat » bien avant d'avoir la queue dans l'eau en janvier 1910. Voilà pourquoi il nous ronronne encore aujourd'hui ses remarques égrillardes.

Notre pitre de chat affirme notamment que beaucoup de ces guinguettes proposaient des chambres (et même plus si affinités). Pour preuve, dit-il en plissant les yeux, cette photo d'une petite chambre avec bidet au dessus de la salle du « Petit cochon de lait » (au moment de sa mise en vente en 1999) ; ou ce gros numéro mosaïque « 44 » plaqué au mur du « Petit Venise » ; un lupanar de notoriété publique, avant la loi Marthe

Richard. On appelait alors les maisons de tolérance, des « maisons à gros numéros » (ce qui évitait aux voisins « honnêtes » les sonneries importunes, précise notre chat...).

Des poules (*) il y en avait aussi à la guinguette « Au Sergent Bobillot », mais en tout bien et



surtout tout honneur cette fois, puisque le poulailler abrita, durant la guerre, le poste émetteur du corps-franc cristolien.

Et maintenant partez (avec un verre de Quinquina !) pour le délicieux voyage que nous propose Claude Lemans, au temps des guinguettes, le long du halage et du Bras du Chapitre. Visionnez ça et plus jamais vous ne verrez le Bras du Chapitre comme auparavant :

<https://www.youtube.com/watch?v=dyXF2ydTCng>

(*) Note (en forme de contrepet) de notre incorrigible Chat-Pitre : « Ces poules qui muaient

risquaient de brouiller l'écoute des résistants »...



LA PASSERELLE DE LA PIE

Elle était abîmée, pas juste défraîchie,
Les marches détériorées, les piles affaiblies.
On n'osait plus passer, par tristesse, par dépit,
Sur le vieux tablier, d'la Passerelle de la Pie.

Longtemps on a guetté, le désir ou l'envie
De nos élus aimés, sûrement endormis.
On nous a bien bercés, « faut trouver des crédits »
« A Créteil on est prêts, on y mettra le prix ».

Un beau matin d'hiver, un panneau nous dit tout.
La Pie se met au vert, on la remet debout.
Les trois quarts du budget, sont portés par Saint-Maur
Étonnant et suspect pour relier les deux bords.

C'est annoncé pour mars, au retour des beaux jours,
Et depuis une darse, un bateau tous les jours
Reliera les deux rives, transportant à son bord
Pirates à la dérive, ladies, chiens et milord.

Un beau jour de printemps, le chemin est ouvert,
Tout est beau et pimpant, un vrai travail d'expert.
Elle brille de mille feux, la peinture est refaite.
On en prend plein les yeux, la voilà toute proprette.

A l'autre bout du pont, le lieu est ragoûtant.
Rouille, fissures, érosion, tout est là comme avant.
Du Parc des Ravageurs, le constat est terrible,
L'ossature fait peur, c'est à peine crédible.

« On a sécurisé, avec des beaux filets »
L'idéal pour y jouer, c'est de bien faire le guet.
On nous prend pour des niais, c'est vraiment consternant,
Nos élus bien aimés sont franchement affligeants.

Ami handicapé, tu aimerais passer ?
La passerelle est parée, pour toi c'est pas gagné !
Profitons de ce pont, il pourrait bien tomber.
Comme le pont d'Avignon, il nous reste qu'à danser.





L'AGENDA DU 2^{ÈME} SEMESTRE 2023



Nettoyage du Bras du Chapitre

Samedi 9 Septembre de 9h à 14h
Rendez-vous au square Jullien



Rallye photo & Troc livres

Dimanche 15 octobre de 14h30 à 17h
Rendez-vous au square Jullien



Bourse aux plantes

Samedi 16 et dimanche 17 septembre
Rendez-vous au parc Dupeyroux



Défilé de Noël

Mercredi 20 décembre à 17h30
Au départ de la Maison du Combattant



LA FÊTE DU BRAS DU CHAPITRE (SUITE DE LA PAGE 1)

Cette année nous vous avons proposé un mur d'escalade, une structure gonflable (thème nature pour être en accord avec l'objet de notre association) pour les enfants, des karts à pédales pour petits et grands sur un circuit balisé par nos soins, un stand de maquillage avec deux



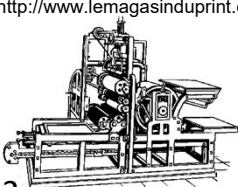
maquilleuses, des activités nautiques : initiations au paddle et kayak assurées par l'USC Canoë Kayak ainsi que des jeux présentés par l'association Chess & Games (Mikado géant, Uno géant, Pailles géantes, Puissance 4 géant) et un espace pour jeux "sportifs" (Badminton, Spikeball), mais aussi une pêche à la ligne et un espace lecture pour les plus petits.

Comme chaque année nous proposons également rafraîchissements, goûter, bonbons, pop-corn et barbe à papa. Il y avait le groupe Import-Export pour assurer l'ambiance musicale. Une très belle fête avec un beau soleil et une participation encore plus forte que les années précédentes.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des bénévoles qui nous ont aidé à préparer cette fête, l'USC Canoë Kayak et le club de pétanque avec lequel nous envisageons un rapprochement pour la prochaine édition, mais aussi à tous ceux qui ont pu venir et qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.



Imprimerie :
Le Magasin du Print
<http://www.lemagasinduprint.com>



La Gazette du Chat Pitre

Directeur de la Publication :
Stéphane Collin

Ont participé à ce numéro :

Anthony Adeux, Ludovic Cabanne, Eliane Debusne,
Germaine D'Hoffelize, Céline Douhéret,
Patrick Join-Lambert, Evelyne Leaune-Velluet,
Thomas Lepère, Dominique Lesbros, Jacques Velluet.